

Comptabilité et droit pénal

Un manuel unique, dirigé par une universitaire et un praticien, offrant une ouverture de points de vue sans équivalent.

Les scandales financiers qui ont défrayé la chronique dans le monde (Enron, Parmalat, Crédit Lyonnais, Satyam) ont révélé l'importance de l'information comptable. Il n'est plus question aujourd'hui de réduire à une simple technique d'écriture ce qui apparaît comme une information vitale dans le fonctionnement du capitalisme financier.

Directement liée au fonctionnement des entreprises, à leur gouvernance, l'information comptable doit véhiculer la confiance nécessaire à l'économie capitaliste. Dans ce contexte, le risque de manipulation des comptes – gonflements des profits, surévaluation des actifs, camouflages des dettes – devient un sujet majeur de préoccupation. La mise en œuvre d'une responsabilité pénale visant les débiteurs de la comptabilité, notamment les dirigeants sociaux, mais aussi les gardiens du système comptable – experts-comptables et commissaires aux comptes –, participe alors de la nécessaire protection de l'information comptable. Mais la confrontation du chiffre et du droit ne laisse pas de soulever des questions, qui au-delà des techniques en jeu, relèvent d'un véritable conflit d'intérêts.

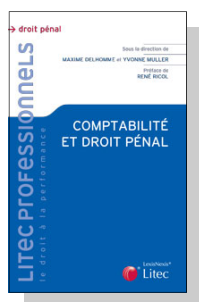
C'est l'ambition de cet ouvrage que d'avoir réuni, pour en débattre, les différents acteurs concernés. Rédigé par un collectif d'auteurs réunissant experts-comptables, commissaires aux comptes, magistrats, universitaires, avocats, conseillers, il offre des regards croisés et ouvre ainsi des voies nouvelles.

Public

Un ouvrage destiné aux commissaires aux comptes, experts-comptables, avocats, magistrats, commissaires de police et universitaires.

Les auteurs

Cet ouvrage a été rédigé par un collectif d'auteurs sous la direction de Maxime Delhomme et Yvonne Muller.



Collection	:	Litec Professionnels - Droit Pénal
Edition	:	1 ^{re}
Prix	:	49 €
Pages	:	436 pages
Format	:	16 X 24 cm
Code ISBN	:	978-2-7110-0991-6
Diffusion	:	Librairies, V.P.C. et www.lexisnexus.fr

Contact presse

Yannick Le Hoariec (demande de service presse) - yannick.lehoariec@lexisnexus.fr - tél : 01 45 58 94 55